

AMPLIFIONS LA MOBILISATION

POUR GAGNER LE RETRAIT DU PROJET DE LOI «TRAVAIL» ET UN AUTRE AVENIR SOCIAL



Depuis plus d'un mois, des millions de personnes se sont informé-e-s et mobilisé-e-s, par des pétitions, des rassemblements, des grèves et des manifestations pour le retrait de la Loi « Travail ». Flexibilité, précarité, licenciements, augmentation du temps de travail, remise en cause des 35h et des conventions collectives, dates de congés modifiées au dernier moment, heures supplémentaires moins payées, missions de la médecine du travail affaiblies, indemnités prud'homales abaissées... Voilà ce que le gouvernement et le MEDEF veulent nous imposer avec ce projet de loi.

👉 Les paradis fiscaux pour la France d'en haut, la régression sociale pour la France d'en bas : ça suffit ! Ce projet est une attaque qui remet en cause les conditions de vie des générations actuelles et futures.

- ➔ **On ne réduit pas le chômage en faisant travailler plus longtemps ceux qui travaillent déjà.**
- ➔ **On ne crée pas d'emploi en facilitant les licenciements.**
- ➔ **On ne lutte pas contre la précarité en diminuant les protections et les droits.**
- ➔ **Les accords d'entreprises dérogatoires, c'est la fin du Code du travail et des conventions collectives.**

La jeunesse, les salarié.e.s, les retraité.e.s et les privé.e.s d'emploi, avec le soutien des organisations syndicales, revendiquent la conquête d'un Code du travail du XXI^e siècle porteur de droits nouveaux.

👉 C'est maintenant qu'il faut les faire céder, c'est maintenant que tout se joue !



LA CGT EXIGE :

- ➔ Un pacte social pour la jeunesse,
- ➔ Un nouveau statut du travail salarié, une Sécurité Sociale professionnelle,
- ➔ La mise en place d'une réduction du temps de travail à 32 h, génératrice d'emplois,
- ➔ La maîtrise du temps de travail et la préservation de la vie personnelle et familiale,
- ➔ Un renforcement de la justice prud'homale,
- ➔ La création d'un droit effectif de contestation individuelle et collective de toute procédure de licenciement,
- ➔ L'augmentation des salaires et des retraites,
- ➔ Une politique de plein emploi et notamment des effectifs nécessaires dans la santé et l'action sociale,
- ➔ Le retrait de la loi « Santé » et l'arrêt de la politique d'austérité qui a pour conséquences la fermeture de lits et services, et la suppression d'emplois.

LA CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE APPELLE À PARTICIPER MASSIVEMENT À LA GRÈVE ET À LA MANIFESTATION le 28 avril et le 1^{er} mai partout en France jusqu'au retrait du projet de loi « Travail »